RAPPORT FINAL DE LA REUNION

DES DIRECTEURS D'INSTITUTIONS NATIONALES DE RECHERCHE

(Niamey, 25-30 Septembre 1978)

I. GENESE

1. Dans le cadre du projet UNESCO de rédaction d'une Histoire Générale de l'Afrique, il a été recommandé de créer en Afrique Occidentale, Centrale, Orientale et australe des centres régionaux de recherche et de documentation pour la tradition orale. Un accord signé en Juillet 1968 par le Gouvernement du Niger et l'UNESCO consacra l'existence juridique du Centre régional de documentation sur la tradition orale (CRDTO) de Niamey. En 1974, le CRDTO fut intégré à l'OUA sous le nom de Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale, (CELHTO).

2. Le CELHTO n'a pas pu, pour des raisons nombreuses, assurer la fonction de coordination qui lui était assignée. De plus, les programmes régionaux arrêtés en 1968 (Ouagadougou) et 1970 (Niamey) n'ont été que très partiellement exécutés. Il s'est donc averé indispensable de convoquer une nouvelle réunion des directeurs d'institutions nationales de recherche pour redémarrer sur de nouvelles bases.

3. A cet effet, les Etats Membres ci-après ont été invités à envoyer des délégués : Bénin, Caméroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Haute-Volta, Liberia Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo.

Ont été invitées à envoyer des observateurs 6 organisations internationales, 5 institutions savantes régionales ou nationales et 2 associations africaines.

La Guinée-Bissau, empêchée, a adressé un télégramme d'encouragement ; le Mali qui avait fait parvenir son rapport national, n'a pu venir en raison des délais très courts.

L'UNESCO et le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) de Dakar se sont excusés.

4. Outre l'ordre du jour provisoire, les délégués disposaient des documents ci-après :

- La tradition orale, Niamey/CRDTO, 1972 ;
- Rapport final, Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Afrique, Accra 1975 ;
- Plan décennal pour l'étude de la tradition orale et la promotion des langues africaines ;
- Charte culturelle de l'Afrique ;
- Extrait du Rapport général du colloque sur "Civilisation noire et éducation", Festac 1977 ;
- Addendum au Plan de Ouagadougou ;
- Perspectives du CELHTO.

A ceux-là s'ajoutent les rapports présentés par les participants.

II. OUVERTURE

5. La réunion a été ouverte le lundi 25 Septembre par le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération du Niger. Après avoir rappelé la politique de son pays en matière de mise en valeur du patrimoine culturel, le Secrétaire Général a invité les participants à proposer pour le Centre de Niamey un programme régional digne des objectifs de la Charte Culturelle de l'Afrique, adoptée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA en 1976. Il a assuré la réunion de la détermination du Niger à contribuer au rayonnement du Centre de Niamey.

III. ORGANISATION DES TRAVAUX

6. Au cours de la première séance plénière, le bureau ci-après a été élu :

Président	Kemoko CAMARA	(Guinée)
Vice Présidents	Djibo HAMANI	(Niger)
	Tangar ALLADNGAR	(Tchad)

Rapporteurs	Eric O. APRONTI	(Ghana)
	Mme Simone EHOUMAN	(Côte d'Ivoire).

7. Puis l'ordre du jour suivant a été adopté :

1. Examen de la situation par pays.
2. Elaboration d'un programme régional de :

a) collecte et étude de la tradition orale.
b) promotion des langues africaines.
c) protection et mise en valeur du patrimoine culturel et artistique.

8. Il a été suggéré que la présentation des rapports par pays soit accompagnée de propositions concrètes et de recommandations relatives au programme régional.

9. A l'issue d'une discussion générale sur le programme régional, deux commissions ont été constituées. Leurs travaux ont été dirigés par les deux vice-présidents, tandis que les délégués du Togo et de la Haute Volta étaient nommés rapporteurs. Leurs mandats respectifs étaient l'étude des aspects administratifs et politiques de la vie du CELHTO et l'établissement du programme régional.

10. Le rapport général et les travaux des commissions ont été adoptés en plénière, ainsi que certaines motions.

IV. CLOTURE

11. Le Directeur du CELHTO a remercié les délégués pour la qualité du travail et leur a donné l'assurance que tout sera mis en oeuvre en vue de réaliser le programme régional. Ensuite, le Président de la réunion a souligné l'ardeur déployée par tous et a exprimé l'espoir que le Centre ne tardera pas à assumer pleinement son rôle dans la sauvegarde de notre identité. Enfin, le délégué du Niger a remercié et félicité les participants.

12. Puis la motion de remerciement suivante a été lue par le délégué du Tchad.

"Les participants à la réunion des directeurs d'institutions nationales de recherche tenue à Niamey du 25 au 30 Septembre 1978 remercient vivement le Conseil Militaire Suprême, le Gouvernement et le Peuple du Niger pour l'accueil chaleureux et fraternel dont ils ont bénéficié. Très sensibles à l'aide constante morale et matérielle apportée au CELHTO, ils tiennent à exprimer au Président du Conseil Militaire Suprême, Son Excellence le Lieutenant-Colonel Seyni KOUNTCHE, leur sentiment de profonde gratitude pour l'attention toute particulière qu'il attache au patrimoine culturel en accordant une subvention spéciale de 15 millions de francs CFA destinée à reconstruire la "Maison traditionnelle" du CELHTO".

13. Le Président Kémoko CAMARA a levé la séance.

V. PLAN

14. Le plan adopté pour le rapport est le suivant :

1. Aperçu général
2. Recommandations
3. Programme régional
4. Motions.

La liste des participants y est annexée, tandis que les rapports nationaux feront l'objet d'un document distinct.

VI. APERCU GENERAL

15. Les rapports nationaux ont présenté l'état des recherches en linguistique, tradition orale et ont soulevé les problèmes de la conservation du patrimoine culturel. Plusieurs problèmes communs sont à souligner :

a) le manque de personnel scientifique et technique,

b) les difficultés de financement,

c) l'absence d'un statut des chercheurs et de personnel de la recherche,

d) le manque d'équipement (matériels, véhicules, salles de conservation, etc.),

e) le manque de moyens de publications et de diffusion des résultats,

f) le manque d'information sur les travaux réalisés dans les autres pays,

g) l'absence, dans certains pays, de structures de recherche en tradition orale,

h) le pillage du patrimoine culturel et manque de mobilisation et d'éducation des masses.

16. Ces problèmes se posent parce que les différents Gouvernements des pays membres ne semblent pas avoir reconnu, dans la pratique, le rôle de la recherche dans le développement, économique, social et culturel de nos pays. Tous les participants ont insisté sur l'extrême nécessité de sensibiliser les Gouvernements sur ce point.

17. Un accent particulier a été mis sur les avantages du programme régional: non seulement les peuples sont à cheval sur deux ou plusieurs pays, mais encore le travail sera allégé pour chacun et plus complet s'il est exécuté par les différents pays concernés.

18. Les différents rapports ont mis l'accent sur les faiblesses du CELHTO, son incapacité présente à assumer son rôle de coordonnateur, de centralisateur des recherches. Il est donc clairement apparu la nécessité de renforcer le budget du CELHTO, d'augmenter son personnel, et de l'équiper convenablement.

19. En complément au travail de coordination du CELHTO, les pays membres sont invités à établir et renforcer les relations à tous les niveau, notamment par l'échange de documents, de publications et d'expériences.

VII. RECOMMANDATIONS

20. La réunion des directeurs d'institutions nationales de recherche, tenue à Niamey du 25 au 30 Septembre 1978.

1. ETATS MEMBRES

Après avoir écouté et discuté les exposés sur la situation dans chaque pays.

Notant que la recherche sur nos traditions orales et langues ne bénéficie pas toujours de la place qui lui revient dans le développement économique, social et culturel de nos pays,

21. Recommandent aux Etats Membres

1. de doter les institutions de recherche des fonds nécessaires à leur fonctionnement et à la réalisation de leurs programmes ;
2. de définir le statut du chercheur ;
3. d'établir un annuaire des chercheurs et savants ;
4. de favoriser la libre circulation des chercheurs et savants africains ;
5. d'établir en commun un certain nombre de laboratoires régionaux (restauration et conservation des objets archéologiques ou d'art, étude des métaux, etc) ;
6. de demander expressément au Secrétaire Général de bien vouloir prendre en considérations, dans l'établissement des prochains budgets de l'OUA, les besoins du CELHTO, notamment dans les domaines suivants :

   i) personnel scientifique, cadres techniques et administratifs nécessaires à l'exécution du programme régional ;
   ii) financement du programme régional ;
   iii) équipement.

2. DIRECTEUR DU CELHTO

22. Très préoccupée par la situation actuelle,

23. Demande au directeur de prendre toutes les dispositions pour

1. se faire accompagner, lors des discussions avec les instances compétentes de l'OUA, d'un représentant de la présente réunion; ce représentant devra être un anglophone ;
2. rendre, dans les six mois à venir, une visite de courtoisie et de travail aux institutions de recherche et autorités politiques de tutelle dans les Etats Membres ;
3. prendre contact, dans le respect des règlements et usages en vigueur à l'OUA, avec les organisations et institutions régionales, africaines et internationales susceptibles d'apporter leur soutien dans l'exécution du programme régional ;
4. convoquer, au plus tard fin 1980, une réunion des directeurs en vue de :
   i) rendre compte de la suite donnée aux résultats de la présente réunion,
   ii) procéder à un échange de vues sur les problèmes de leurs spécialités et responsabilité actuelle.

3. SECRETAIRE GENERAL ADMINISTRATIF DE L'O.U.A.

Soucieuse de donner plein effet aux objectifs et principes de la Charte Culturelle de l'Afrique,

24. Recommande au Secrétaire Général de l'O.U.A.

1. de doter le Centre de Niamey
   i) d'une cellule permanente de traduction,
   ii) d'une équipe de secrétaires bilingues de haut niveau,
   iii) d'une cellule de reproduction (IBM et composphère).
2. d'affecter dès le budget 1979/1980 des crédits suffisants pour le fonctionnement du Centre de Niamey et la réalisation du programme régional ;
3. de trouver des sources de financement extra-budgétaires pour l'exécution du programme régional ;
4. de convoquer une réunion des Ministres africains de la recherche.

4. DIRECTEUR GENERAL DE L'UNESCO

Ayant pris note des efforts déployés par l'UNESCO en faveur des traditions orales et langues africaines.

25. Demande au Directeur Général de dégager les ressources nécessaires à l'exécution systématique du Plan décennal pour l'étude de la tradition orale et la promotion des langues africaines.

VIII. PROGRAMME REGIONAL

26. La Commission I était chargée d'examiner les projets retenus en séance plénière. Dans un premier temps en effet, celle-ci en avait recensé une série à partir de l'Addendum au Plan de Ouagadougou, puis l'avait enrichie de nouvelles propositions. Ces projets sont les suivants :

- Mande Gonja
- Ewe-Fon-Aja
- Yoruba-Ibo
- Akan-Agni-Baoule-Gan-Adangbe
- Dendi-Somba-Songhay
- Mandingue
- Migrations dans le Golfe du Bénin
- Mossi-Dagomba (Konkomba-Dagari-Tallensi, Tchokossi)
- Touareg-Berbère
- Elaboration et publication par le Celhto d'un repertoire des programmes de traditions orales et des chercheurs engagés en la matière
- Réunions pour l'harmonisation de la transcription des langues kwa, hawsa et mandingue
- Formation de chercheurs et spécialistes de tradition orale.

27. Dans un deuxième temps, il a été fait état de projets retenus par le Plan de Ouagadougou dont bon nombre avait reçu un début de réalisation ; il s'agit des projets :

- Peul
- Mossi-Dagomba
- Hawsa
- Kanuri
- Songhay
- Gurmance
- Mandingue
- Borgu
- Ewe-Aja-Yoruba-Fon
- Akan de l'ouest-Agni-Baoule-Ashanti.

Le projet Kurumba-Tellem est resté intact; le projet Mande-Gonja a bénéficié d'étude sur initiative privée.

28. Ceci étant, la Commission propose :

a) de considérer comme prioritaire les projets qui n'ont pas du tout démarré ;

b) de faire établir par le CELHTO la liste exhautive des projets dont l'exécution a commencé afin de faire le point sur le degré d'avancement des travaux et éventuellement de proposer de façon conséquente leur reprise ou leur continuation ;

c) d'adjoindre les projets tout nouveaux.

29. Sur cette base, la Commission a retenu 9 projets dont voici la liste :

- Mande-Gonja-Ouest-Atlantique
- Kurumba-Tellem
- Touareg-Berbère
- Peul
- les mouvements migratoires dans le golfe du Bénin ;
- les voies commercialos reliant la savane à la forêt ;
- réunions pour l'harmonisation de la transcription des langues kwa, hawsa, mandingue ;
- répertoire du CELHTO ;
- formation des personnels de recherche.

30. Elle a procédé à l'évaluation de leurs incidences financières et à la planification de leur réalisation. Une fiche modèle a été établie à cet effet.

Sitôt le travail de remplissage des fiches entamé, force a été de constater que tous les projets ne pouvaient recevoir tous les éléments d'appréciation qui eussent permis d'évaluer définitivement leur coût.

Il fut par conséquent décidé de se contenter d'estimations, notamment en ce qui concerne le plafond budgétaire, les propositions complémentaires devant émaner des Etats intéressés, qu'ils aient participé à la réunion ou non. Le CELHTO se chargerait de recueillir de telles propositions. Les projets pour lesquels il n'était pas possible d'avoir les informations voulues ont été renvoyés pour étude complémentaire sous la direction du CELHTO.

Voici les projets retenus :

31. Projet Mande-Gonja-Ouest Atlantique

1. Description

a) définition et objectifs :

collecte des traditions orales dans l'aire Mandé-Gonja au Ghana, Libéria, Sierra Leone avec extension à la Côte d'Ivoire ainsi qu'aux populations de l'Ouest Atlantique.

b) pays concernés :

Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Libéria, Sierra Leone.

c) durée : 4 ans.

2. Moyens de réalisation :

a) ressources humaines : 10 chercheurs

b) budget global : 100.000 dollars US

" annuel : 25.000 " "

c) sources de financement

- O.U.A. CELHTO
- OCAM, Union pour la mise en valeur du fleuve Manon
- UNESCO, ACCT.

32. Projet : Touareg-Berbère

1. Description

a) Définition et objectifs

collecte des traditions orales, en particulier celles concernant les groupes "castés" comme les forgerons, les potiers, les travailleurs du cuir.

b) pays concernés

Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger.

c) Maître d'oeuvre : CELHTO

d) durée : 3 ans.

2. Moyens de réalisation

a) ressources humaines : 7 chercheurs

b) budget

global : 30.000 dollars US

annuel : 10.000 " "

c) sources de financement

- O.U.A. - CELHTO
- UNESCO, ACCT, ALESCO.

33. Projet : Kurumba-Tellem

1. Description

a) définition et objectifs

collecte des traditions orales des maîtres du sol.

b) pays concernés

Haute-Volta, Mali.

c) Maître d'oeuvre : CELHTO

d) durée : 3 ans.

2. Moyens de réalisation

a) ressources humaines : 5 chercheurs

b) budget

global : 45.000 dollars US

annuel : 15.000 dollars US

c) sources de financement :

- O.U.A. CELHTO
- LIPTAKO-GOURMA
- C.N.R.S.(Paris), Fondation SCOA.

34. Projet : Migrations dans le Golfe du Bénin

1. Description

a) définition et objectifs

collecte des traditions orales sur les mouvements migratoires du golfe du Bénin.

b) pays concernés

Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Togo.

c) maître d'oeuvre : CELHTO

d) coordonnateur: Bénin

e) durée : 4 ans.

2. Moyens de réalisation

a) ressources humaines

2 historiens, 2 linguistiques, 1 géographe - cartographe, 1 sociologue: 6 chercheurs par pays, soit 30 chercheurs.

b) budget

global : 80.000 dollars US

annuel : 20.000 dollars US

c) sources de financement

- O.U.A. - CELHTO
- CEDEAO, OCAM
- UNESCO, ACCT.

35. Projet Peul :

Ce projet avait reçu un début de réalisation dans le cadre d'un accord entre le CRDTO et l'ACCT. Mais à la suite de la situation qui prévalait au CRDTO, il n'a pu être mené à bonne fin. Lors d'une réunion tenue à Niamey en 1976, sa reprise fut décidée de commun accord avec l'ACCT et certains pays de la sous-région ouest-africaine ainsi que le Cameroun. L'Agence passant la main au CELHTO pour en être le maître d'oeuvre, il a été décidé de l'étendre à un plus grand nombre de pays.

1. Description

a) définition et objectifs

poursuite et fin de la collecte des traditions orales peules ;

b) pays concernés

Tous les Etats Membres.

c) maître d'oeuvre : CELHTO

d) durée : 4 ans

e) planification de l'exécution

i) phase préparatoire : réunion scientifique de lancement fin 1978 - 1er trimestre 1979 ; bilan bibliographique des études et connaissances actuelles dans ce domaine.

ii) phase opérationnelle sur le terrain : collecte, études et recherches selon des aires préalablement déterminées.

iii) phase d'évaluation intermédiaire : deux réunions d'évaluation après 18 à 24 mois de travail.

iv) phase finale

- réunion de synthèse
- élaboration du document final
- traduction, publication, diffusion.

2. Moyens de réalisation

a) personnel scientifique

2 chercheurs pour chacun des pays suivants : Cameroun, Haute-Volta, Mali, Niger, Nigéria.

1 pour chacun des pays suivants : Bénin, Guinée, Mauritanie, Sénégal, Togo.

b) personnel technique

selon les disponibilités de chaque pays

c) personnel technico-administratif au siège du CELHTO :

- 1 chercheur spécialiste en tradition orale
- 2 transcripteurs
- 2 traducteurs

d) équipement :

selon les possibilités et disponibilités de chaque pays et institution nationale concernés.

e) budget

global : 115.000 dollars US

par phase - préparatoire : 45.000 dollars US
- opérationnelle: 45.000 dollars US
- finale : 25.000 dollars US

f) sources de financement

i) OUA - CELHTO : 45.000 dollars (pour la phase opérationnelle).

ii) institutions régionales et internationales : 15.000 dollars pour la phase finale.

iii) autres institutions internationales : 55.000 dollars (45.000 pour la phase préparatoire et 10.000 pour la phase finale).

g) degré de disponibilité des moyens

- ressources humaines : immédiatement disponibles au niveau des cadres scientifiques et techniques des Etats.
- à chercher au niveau du personnel technico-administratif nécessaire au siège du CELHTO.
- équipement : immédiatement disponible au niveau de chaque Etat.
- finances - 75.000 dollars disponibles à l'ACCT pour phase préparatoire et le début de la phase opérationnelle; 40.000 dollars à trouver à partir de 1980(sur crédit OUA : 20.000 dollars ; sur ressources extérieures : 20.000 dollars).

36. Projet : Repertoire du CELHTO

1. Description

a) définition

Repertoire des chercheurs, des travaux effectués ou en cours et des publications existant dans les pays membres du CELHTO en matière de tradition orale et de promotion des langues africaines.

b) objectifs

- recensement des chercheurs et des traditionalistes réputés,
- bilan des études et publications
- édition et publication d'un répertoire scientifique dont la confection technique doit présenter à la date de sa publication, un caractère exhaustif mais susceptible d'être périodiquement enrichi et mis à jour,
- information et documentation pour les chercheurs et les Institutions scientifiques dans les Etats membres africains et à l'extérieur.

c) pays concernés

tous les Etats membres.

d) maître d'oeuvre : CELHTO

e) durée : 18 mois à partir du 1er janvier 1979.

f) planification de l'exécution

i) phase préparatoire

- choix et recrutement d'un chercheur et d'un documentaliste experts,
- préparation des documents d'enquête,
- préparation de missions dans les Etats concernés.

ii) phase opérationnelle

mission dans les pays (10 mois) pour enquêtes

iii) phase finale

- traitement des résultats (5 mois à Niamey)
- avis de chaque centre national en ce qui concerne son pays,
- traduction, édition, publication, diffusion.

2. Moyens de réalisation

a) ressources humaines

- Directeurs des centres nationaux de recherche et toutes les personnes que ceux-ci pourraient désigner pour contribuer à cette opération,
- Cellule opérationnelle contractuelle au siège du CELHTO,
- un chercheur ad hoc,
- un documentaliste expert.

b) budget

global :	25.000 dollars US		
Phase :	préparatoire	:	5.000 dollars
"	opérationnelle	:	10.000 "
"	finale :		10.000 "

c) sources de financement

- OUA - CELHTO	:	5.000 "
- CEDEAO	:	15.000 "
- autres institutions (ACCT)	:	5.000 "

d) degré de disponibilité des moyens

i) ressources humaines

immédiatement disponibles.

A rechercher auprès des institutions comme l'UNESCO

ii) finances

- dès le 1er janvier 1979 : 5.000 dollars
- à demander: budget O.U.A : 5.000 "
  C.E.D.E.A.O. : 15.000 "

3. Autres considérations

Document d'information et instrument de travail de première nécessité à tous points de vue, mais inexistant à ce jour.

37. Projet : Cellule d'Impression Offset

1. Description

a. définition et objectifs

Permettra au CELHTO d'imprimer, à un prix abordable et avec la cadence et la qualité requises, les travaux qui lui seront présentés.

b. pays concernés

tous les Etats membres.

c. date

premier semestre 1979.

d. description

l'unité comprend

- une machine à boules multidisciplinaires, mémoire électronique, et rubans de différentes couleurs avec accessoires (composphère),
- un duplicateur de grande qualité
- un matériel de reliure.

2. Moyens de réalisation

a. budget

$ 52.000 ou 250.000 FF.

b. sources de financement

- O.U.A. - CELHTO
- UNESCO, A.C.C.T.

38. FICHE : PERSONNEL-TRADUCTEUR

1. Description

a. Cellule de traduction

un traducteur-interprête anglais-français et français-anglais.

b. Objectifs

traduire 1. tous les travaux du secrétariat

2. les publications à caractère scientifique.

Durée

personnel permanent du CELHTO.

2. Moyen de réalisation

c. Budget

le traducteur-interprète sera au grade de P3-1.

Désignation	Nombre	Grade	1979/80	1980/81	Total
Traducteur-interprète	1	P3-1	-	11.000	11.000

d. Source de financement

budget de l'OUA-CELHTO

39. FICHE : PERSONNEL SECRETAIRES BILINGUES

1. Description

a. Secrétaires bilingues

Le CELHTO devra disposer de deux secrétaires bilingues qualifié(e)s, l'un(e) de l'anglais vers le français, l'autre du français vers l'anglais.

b. Objectifs

La dactylographie des correspondances administratives et des travaux scientifiques requiert des secrétaires compétentes : le Centre évitera ainsi de travailler dans une seule langue.

d. Durée

personnel permanent du CELHTO.

2. Moyen de réalisation

c. Budget

chaque secrétaire sera au grade de GS10-4.

Désignation	Nombre	Grade	1979/80	1980/81	Total
Secrétaires	1	GS10-4	7.100	7370	14470
Bilingues	1	"	-	7100	7100
Total			7.100	14470	21570

d. Source de financement

budget de l'O.U.A.-CELHTO.

R E C A P I T U L A T I O N

Désignation	Grade	Nombre	1979/80	1980/81	TOTAL
Secrétaires bilingues	GS10-4	1 1	7100 -	7370 7100	14470 7100
Traducteur-Interprète	P3-1	1	-	11000	11000
TOTAL			7100	25470	32570

40. Le projet : "Voies Commerciales de la Savane à la Forêt" a été renvoyé au CELHTO pour étude en collaboration avec les pays intéressés, c'est-à-dire tous les pays membres du CELHTO. Il importe en effet de savoir ce qui a pu être fait en la matière avant de définir la nature exacte ainsi que les objectifs du travail restant à accomplir par la suite. C'est alors qu'une répartition correcte du travail par pays pourra se faire.

41. Le projet : "Réunions pour l'harmonisation de la transcription des langues kwa, hawsa, mandingue" a également été renvoyé au CELHTO pour complément d'information, notamment en ce qui concerne les participants et les objectifs exacts du projet. Néanmoins un plafond de 8.000 dollars US a été retenu pour l'organisation de chaque réunion.

42. Par ailleurs, il a été recommandé la tenue d'une réunion générale des spécialistes de tradition orale qui ont pris part aux différents projets afin de faire le point de ceux-ci et de formuler des suggestions pour l'avenir. Une telle réunion devant se tenir dans les 3 ou 4 ans qui vont suivre le démarrage des projets, donc vers la fin de l'exécution de ceux-ci, il a paru prématuré de faire actuellement des propositions concrètes.

43. Le projet "Formation des chercheurs et des techniciens de la recherche en tradition orale" a été également renvoyé au CELHTO pour étude préalable.

MOTIONS

La réunion des directeurs d'Institutions nationales de recherche, tenue à Niamey du 25 au 30 Septembre 1978,

I.

44. Adresse ses remerciements et félicitations aux interprètes, au secrétariat de la réunion et au personnel du CELHTO pour la compétence, la courtoisie et la parfaite disponibilité dont ils ont fait preuve au long des travaux.

II.

Consciente de la nécessité de se rencontrer périodiquement pour coordonner leurs efforts, échanger les expériences, évaluer les travaux réalisés et planifier les actions à entreprendre,

concidérant que la nécessité d'une telle réunion avait été portée à la connaissance de l'O.U.A. depuis 1975,

45. félicite le directeur du CELHTO pour l'initiative et la réussite de cette réunion,

l'engage à continuer ses efforts en vue de faire aboutir le programme arrêté.

III.

46. Remercie et félicite l'Agence de Coopération Culturelle et Technique pour ses actions efficaces en faveur de la collecte des traditions orales ainsi que la promotion des langues africaines.

IV.

47. Exprime sa gratitude au Directeur Général de l'UNESCO pour sa contribution décisive au redémarrage du Centre de Niamey.

LISTE DES PARTICIPANTS

I. DELEGUES

R.P. du BENIN

Théophile NATA	Assistant de Lettres modernes et de linguistiques	Université Nationale du Bénin B.P. 526 Cotonou
	Secrétaire Permanent a.i.	Commission Nationale de Linguistique B.P. 348 Cotonou

COTE D'IVOIRE

Mme. Simone EHOUMAN	Directrice du Groupe de recherche sur la tradition orale	G.R.T.O. B.P. 28294 Abidjan

GHANA

Eric O. APRONTI	Senior Research Fellow	Institute of African Studies University of Ghana Legon

GUINEE

Kemoko CAMARA	Directeur de la Division des Sciences Sociales	Institut National de Recherche et de Documentation de Guinée INRDG Conakry

HAUTE VOLTA

Marcel POUSSI	Directeur	Centre Voltaïque de la Recherche Scientifique C.N.R.S., B.P. 7047 Ouagadougou

MAURITANIE

Abdallah OULD BABACAR	Directeur	Institut Mauritanien de recherche scientifique - B.P. 196 Nouakchott

NIGER

Djibo HAMANI	Directeur	Institut de Recherche en Sciences Humaines B.P. 318 Niamey

SIERRA LEONE

Amadu TURAY	Temp.Lecturer CUM - Research Student	Box 43 Fourah Bay, College Freetown

TCHAD

Tangar ALLADNGAR	Directeur Général	Ministère de l'Education Nationale
	Responsable de la Section de la Tradition Orale	Institut National des Sciences Humaines Ndjamena

TOGO

Kounoutcho SOSSAH	Sociologue, Directeur Général	Institut National de la Recherche Scientifique B.P. 2240 Tél. 3994 Lomé

II. OBSERVATEURS :

Gaston AGBOTON	Professeur, Chargé d'Etudes	Directeur de la Promotion des Cultures et Langues Nationales - Agence de Coopération Culturelle et Technique, A.C.C.T. 19, Avenue de Messine Tél. 227.90.58 75008 Paris.
Enrique MADUENO	Administrateur Associé Programme	UNICEF Niamey

III. INTERPRETES

Moctar BEYE	B.P. 11132
Bouna DIOUF	Dakar.

IV. SECRETARIAT CELHTO

Diouldé LAYA	Directeur
J. Sorie CONTEH	Chef Division Histoire
Mme. C. COMLAN	Secrétaire/Traductrice
John L. ADEYINKA	Chef Comptable
Abou AHMED	Aide-Comptable.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Specialized Technical and representational Agencies Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHT

1978-09-25

Rapport final de la reunion des directeurs d'institution de recherche

OUA-CELHTO

https://archives.au.int/handle/123456789/6451

Downloaded from African Union Common Repository